



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 27 juin 2017

Préavis N° 10/2017 concernant le réseau
routier communal pour l'année 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 juin 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2017,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 385'700.- ;
- Encaisser l'éventuelle subvention cantonale ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement selon le point 4 du préavis, rubrique « amortissement ».

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 26 juin 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Gabrielle Pasche



La secrétaire


Séverine Rotondo